

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Vincent Gauthier

<https://www.cadre21.org/membres/20b62812e61596c8907ee80e>

Date d'obtention : 2021-04-21 00:43:30

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Il s'agit d'une méthode d'intervention concertée entre le milieu scolaire, le service de police et le DPCP. L'intention est d'intervenir rapidement, de minimiser les impacts pour les victimes et le partage des images et de faciliter le travail et l'assurance de l'ensemble des acteurs impliqués.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Je serai mieux outillé pour intervenir adéquatement dans ce genre de situation grâce à la trousse qui décrit méthodiquement toutes les étapes. Je serai également davantage conscient des rôles de chaque acteur (milieu scolaire, service de police, DPCP).

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Lorsque je devrai intervenir, je ferai attention de ne pas sous-estimer les impacts que le jeune soit victime, instigateur ou témoin.

Agir rapidement afin d'éviter que la situation ne prenne plus d'ampleur;
Diminuer et/ou éviter le risque de propagation des images intimes des élèves;
Diminuer et/ou éviter les conséquences pour les jeunes impliqués;